



Au premier plan, Dominique Courtin, Renaud Dogimont, Amélie Legrand.
Au second plan, Alain Letulier et Philippe Blua lors de la soirée de gala.



Pierre Pamart, Guy Dusautoir, Didier Nonque



Joseph Halos



Marie-Christine Hache



Christian Marin



Anne Pruvot



Jean-Jacques Ochrymczuk



Marie-Josée Cabanel



11 et 12 juin
Deauville 2009
63^e congrès du syndicat national des cadres hospitaliers



Catherine Merveille, Marie-José Golliot, Marcelle Deloffre



Renaud pose une question

Plus d'une vingtaine de nos collègues du Nord/Pas-de-Calais ont participé à ce Congrès marqué par la présence de Roselyne Bachelot et l'élection d'un nouveau Bureau National dont le Président, Philippe Blua, est originaire de Calais. Si vous ajoutez à cela qu'Hélène Malterre, de Calais également, a participé à la table ronde sur les D3S et les CHT, vous devez admettre que nous pouvons être fiers de la vitalité de notre région.

Plein Cadre se veut le complément de l'information syndicale nationale (revue "Managers de Santé" et site du SNCH) pour se concentrer sur la vie et les idées des membres notre région.

A propos de ce congrès, des dépêches de presse diffusées par mail, vous ont déjà informés de son déroulement. En complément, nous vous incitons vivement à consulter le site du SNCH (www.snch.fr) qui reprend les discours de Roselyne Bachelot, Philippe El Saïr et Philippe Blua. Vous y trouverez également les documents présentés par Jacques Bernard, responsable de la cellule juridique, et par Patrick Lejeune, PdG du groupe Montaigne (et secrétaire SNCH de notre région en 1992), au sujet des CHT, une galerie photos et une très dynamique vidéo du congrès centrée sur les D3S et le SNCH.

Mais, il nous a semblé sympathique de vous présenter les photos de quelques uns de nos collègues régionaux, présents lors de cet événement. Ce sera un souvenir agréable pour tous.

Pour ce numéro de juillet, Renaud Dogimont, nous transmet également ses réflexions sur le harcèlement moral et l'importance des sections locales. N'hésitez pas à nous faire connaître vos réactions. Elles enrichiront le débat régional que nous pourrions retransmettre au national.

Alain

Congrès 2010, 17 et 18 juin à Toulon !

HARCÈLEMENT MORAL ET SECTIONS LOCALES

La bientraitance managériale est-elle un gage d'efficience ? C'est sur ce thème que les adhérents du SNCH se sont réunis à PARIS le 13 mai. La section régionale du Nord/Pas-de-Calais et son bureau étaient représentés.

Le constat de cette journée enrichissante est sans appel : les nombreux intervenants issus du milieu juridique, médical, managérial reconnaissent que le harcèlement moral, souvent reproché aux managers hospitaliers à la moindre exigence, est un fourre-tout.

Juridiquement reconnu en 2002, le harcèlement moral nécessite la présence d'un faisceau d'indices qui sont peu fréquemment réunis : une intentionnalité, une personnalisation des injonctions du harceleur, un caractère répété et continu, une atteinte à la santé, à la dignité et au statut employé.

Reconnaissons que les Cadres de Santé, Techniques et Administratifs, mais également les Directeurs d'Hôpitaux sont fréquemment mis en difficulté sur des faits forts éloignés de ces critères.

Certains syndicats se sont en effet engouffrés dans la méconnaissance et le vide jurisprudentiel pour accuser, faire peser la suspicion sur les managers. Pour autant, ils souffrent eux aussi des incertitudes et des réformes incessantes qui rendent nos métiers passionnants et délicats, mais aussi très exposés.

La section Régionale Nord-Pas-de-Calais, qui s'est battue et a obtenu que la mission ministérielle sur la fonction Cadre fasse étape ce 7 juillet à LILLE, est particulièrement vigilante à ce sujet.

Les sections locales sont les maillons essentiels sur le champ de la souffrance psychologique des Cadres. Le bureau régional est également à l'écoute des adhérents et des sympathisants du SNCH pour écouter, guider, conseiller.

Des solutions préventives existent également, qui pourraient permettre d'anticiper ces situations qui, sans juger des causalités humaines ou systémiques, sont avant tout un constat d'échec : échec du manager dépourvu de solutions, échec d'une politique d'établissement qui doit préserver notre collectif cadre autant que nos patients.

Pourquoi ne pas porter au sein des Centres Hospitaliers le projet d'une équipe de cadres qualifiés, reconnus pour leur éthique et leur valeur humaine, vers qui les agents et Cadres en souffrance pour-

raient se tourner, avant qu'un trop plein de stress ne génère un point de non retour ?

Bien sûr, vos représentants de catégorie sont à vos côtés pour vous aider, mais ils ne peuvent rien sans votre implication. A votre niveau, en tant que militant, réfléchissez entre adhérents d'un même hôpital, d'une même EHPAD, ou de structures voisines sur les situations et les difficultés rencontrées par les Cadres au quotidien. Savez-vous par exemple que le SNCH, si vous sautez le pas de la création d'une section locale, peut vous aider dans vos démarches de création et vous permettre de bénéficier d'un temps de décharge syndicale, qui sera ensuite remboursé à votre établissement ?

Notre principal obstacle, en tant que Cadre, c'est de penser que le militantisme est une forme de déloyauté à notre établissement ou de fuite en dehors de notre service.

Les excès du militantisme local véhiculent des clichés erronés et caricaturaux sur le syndicalisme, or c'est à travers la section locale que l'encadrement peut faire entendre sa voix, créer un contre-poids à des logiques divergentes qui passent sous silence les attentes et les revendications des Cadres. Souvent, les adhérents hésitent à passer le cap : que va-t-on dire de moi suite à cet engagement ? Que peut-on faire au niveau local ? Les choses évolueront-elles si je m'implique ?

Je vais répondre à ces trois questions, que tous les membres de notre bureau régional se sont un jour posées.

- L'engagement syndical n'est pas un acte discriminant. Il reflète les valeurs que nous véhiculons au quotidien, à savoir le risque et la noblesse de la fonction d'encadrement, le souci d'un traitement juste des Cadres et d'une reconnaissance de leur statut. Les instances décisionnelles et consultatives sont des lieux de pouvoir, qui influencent les politiques de nos établissements. En quoi le retrait syndical des Cadres lors de toute négociation et de toute prise de position serait-il préférable à la participation aux processus de décision qui existent et seront, sinon, laissés à des organisations respectables, mais dans lesquelles les Cadres ne se reconnaissent pas ?

- Votre prise de parole collective contribuera à faire reconnaître par les équipes, les directions, le corps médical, l'existence d'un collectif Cadre avec des exigences et des attentes profession-

nelles légitimes. Oui, un Cadre a le droit à un travail épanouissant, oui, il a le droit d'être associé aux décisions de son établissement, oui, il a le droit au respect des autres professionnels de son institution.

- Au niveau local, il y a beaucoup de choses à faire, à commencer par l'écoute de vos collègues et la prise de positions sur les grandes questions qui émergent dans votre hôpital : quelles nouvelles activités promouvoir ? Comment faire reconnaître la fonction Cadre ? Comment évaluer un Cadre ? Vous le voyez, les questions ne manquent pas : ce qui manque, ce sont des porte paroles de la fonction Cadre et de ses spécificités.

Enfin, sachez que les choses n'évoluent qu'avec des hommes et des femmes de bonne volonté, qui feront progressivement bouger les lignes de front. Vous ferez évoluer les situations car vous créerez le débat sur des thèmes importants, ferez savoir les enjeux de l'hôpital. En posant les termes des problèmes, vous poserez le canevas des négociations et des remèdes à y apporter.

Le syndicalisme auquel vous adhérez est un acte altruiste. Notre travail quotidien assure la continuité du service public, mais il ne garantit pas son avenir. C'est en agissant quotidiennement, en apportant votre contribution intellectuelle, éthique et votre action au niveau local que vous ferez changer des fonctionnements, des situations iniques.

L'histoire de notre syndicat illustre bien que l'avenir, incertain, n'est jamais écrit d'avance. Nous pouvons en être acteurs ensemble, si nous unissons nos forces, à l'échelon local, régional et national. Des sections locales en région et hors région existent, apportent beaucoup à leurs collègues. Leurs membres sont prêts à vous aider.

Passez le cap de l'action, et je serai à vos côtés pour vous accompagner sur cette voie de l'action, du courage et du progrès.

Avec mes sentiments syndicaux les plus dévoués.

Bien à vous tous
Renaud.

